



# Section National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

## DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES GREFFIERS DU 2 FÉVRIER 2023

Nous voilà réuni ce jour pour la première commission administrative paritaire des greffiers des services judiciaires et des greffiers relevant du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF) depuis les élections de décembre 2022. Quel dommage de ne pas pouvoir présenter nos vœux au successeur de Monsieur VIRBEL... Si son mandat a été marqué par une réforme qui a privé les CAP de leur compétence en matière de mobilités, espérons que le prochain mandat, malgré cinq années supplémentaires en Macronie, ne sera pas l'occasion pour l'administration de vider encore un peu plus notre champs de compétences...

Nous soutenons les actions et les mobilisations des 19 et 31 janvier 2023 ainsi que celles à venir pour la défense de nos retraites. Comme pour un grand nombre de travailleurs, l'idée d'affronter pour des années supplémentaires les conditions de travail que nous connaissons est insupportable et ne saurait être entendue...

Les greffiers s'épuisent, un trop grand nombre est révolté et ne trouve plus de sens à leur mission...

Les raisons de cette gronde ? Commençons par les lenteurs récurrentes des logiciels informatiques, liées aux incessantes réformes conjuguées aux annonces sans effet de notre ministère sur les améliorations à venir, obligent les agents à bricoler voir à bidouiller des trames accroissant ainsi les risques d'erreur et la charge de travail quotidienne. Est-il encore utile de faire la liste de ces dysfonctionnements qui touchent autant le civil, le social et le pénal ? Un seul exemple peut-être, le logiciel APPI, en panne depuis plus de 3 semaines va conduire des greffiers à se voir reprocher, à tort, des cabinets pas ou peu à jour aux entretiens d'évaluation...

Entre un plan informatique digne de ce nom, une meilleure rémunération des différentes catégories de personnel, dont celle des greffiers trop peu revalorisée, et la remise en état d'un parc immobilier profondément dégradé, les doléances au sein de notre direction sont depuis longtemps connues mais nous profitons de ce nouveau mandat pour vous les rappeler. L'administration est une vieille dame certainement dure de la feuille.

Le projet des services judiciaires d'organiser deux concours de greffiers par an et quatre rentrées n'est-il pas trop ambitieux ? Le ministère doit se donner les moyens d'une formation de qualité aussi bien à l'ENG qu'en juridiction. Particulièrement lorsque l'on observe en CAP depuis quelques années, l'augmentation constante des demandes de prolongation ou de non-titularisation. Remarquez... Cela fait des décennies que c'est l'inverse au niveau des décisions de justice, rien d'étonnant à ce que la politique RH du ministère choisisse elle aussi l'abattage...

Notre organisation syndicale dénonce également une lecture singulière et propre à certains directeurs des notes de la DSJ, sans parler de leur caractère déjà peu démocratique. Si celles-ci ne sont pas susceptibles d'interprétations, certains ne se gênent pas pour mettre en œuvre ce qui les arrange. Au hasard, les cours d'appel de Colmar, de Metz, mais beaucoup d'autres, se reconnaîtront...

C'est pourquoi nous souhaitons également évoquer les différences de traitement et le manque d'équité entre les agents, constat de plus en plus fréquent au sein des juridictions, fruits des politiques des chefs de service, et encore plus insupportables dans un ministère féminisé comme le nôtre. Un exemple simple : quand aujourd'hui, c'est la grève, et que l'école et la cantine sont fermées, comment je fais garder mon enfant ?

Certains bénéficieront d'autorisations spéciales d'absence pour garde d'enfant, d'autres devront poser un congé. Deux poids, deux mesures ! Belle justice !

La DSJ nous a présenté hier les contours de la réforme des grilles du corps de greffiers. On pourrait presque apercevoir la lumière au bout du tunnel... La revalorisation statutaire que nous revendiquions avant le protocole d'accord de 2015 semble enfin se dessiner, nous espérons être sur la bonne voie, celle d'une juste et attendue revalorisation.

**Vos Élués CAP CGT SJ**